



UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY



**Revue du
LTML**

**No 18
Octobre 2022**

www.ltml-ufhb.org

LEML

ISSN 1997-4256

Comité scientifique du LTML

Laurent DANON-BOILEAU, Université Paris Descartes / EHESS

KABORE Raphaël, Université Paris II

Joan Lucy CONOLLY, Durban University of technology

DJITE G. Paulin, University of Western Sydney

ABOLOU Camille Roger, Université Alassane Ouattara de Bou

BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny

Thomas BEARTH, Université de Zurich

ABO Kouamé Justin, Université Félix Houphouët-Boigny

Jeffrey HEATH, University of Michigan, Ann Arbor

Maarten MOUS, Leiden University

KOUASSI Jérôme, Université Félix Houphouët-Boigny

LOUIS Obou, Université Félix Houphouët-Boigny

DAHIGO Guézé Habraham, Université Alassane Ouattara de Bouaké

MITI Lazarus, The Center for Advanced Studies of Society (CASAS), Ville du Cap

HOUNKPATIN B. Christophe CAPO, Université d'Abomey-Calavi

Mamadou KANDJI, Université Cheick Anta Diop

Comité de Lecture

KOUASSI Jérôme, Université Félix Houphouët-Boigny

ABO Kouamé Justin, Université Félix Houphouët-Boigny

DAHIGO Guézé Habraham, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SILUE Léfara, Université Félix Houphouët-Boigny

AKROBOU Ézéchiél, Université Félix Houphouët-Boigny

BOGNY Yapo Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny

KRA A. K. Enoch, Université Félix Houphouët-Boigny

VAHOUA Kallet, Université Félix Houphouët-Boigny

ADOPO Achi Aimé, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

KPLI Yao Kouadio J-F., Université Félix Houphouët-Boigny

TOH Zorobi Philippe, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SEKONGO Gossouhon, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SILUE N. Djibril, Université Félix Houphouët-Boigny

IRIE BI Benjamin, Université Alassane Ouattara de Bouaké

KOUASSI Raoul R., Université Félix Houphouët-Boigny

YOBOUE Kouadio Michel AGBA, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

Comité de Rédaction

SILUE N. Djibril, Université Félix Houphouët-Boigny

ADOPO Achi Aimé, École Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan

IRIE BI Benjamin, Université Alassane Ouattara de Bouaké

SOMMAIRE

atividade de ensino de pla com base de letramento como prática social.....1-16

Arnel Patricia Dally JOHOULI

Éléments linguistiques du discours direct dans le récit dialogué : cas du roman de jeunesse.....17-28

Koua mé Emmanuel KOFFI

étude de la diversité des pratiques linguistiques d'étudiants de l'UFR LLC de l'Université Félix Houphouët-Boigny.....29-58

DION Marie -Ange Floriane

Regard sur les pratiques enseignantes des maitres dans le déroulé des cours de français dans les écoles primaires de Côte d'Ivoire.....46-59

TANO H Djemvié Hermann Philippe

Meaning Gaps And The Task Of Translating Poetry: Notes on Lucille Clifton's Translation of "Afrique" By David Diop.....60-72

Ahmadou Siendou KONATÉ

On the Position of Nominative Subjects in Contemporary in english..... 73-83

Joseph Y. BOGNY & Ali K. AMADOU

Étude taxinomique Ou taxonomique des Adjectifs..... 84-101

GNAMIAN Bi Eric Arnaud & GOORE BI Lorou André-Marie

La transmutation des classes grammaticales comme forme de transgression : le cas du nom, du verbe et de l'adjectif qualificatif dans *Les sofàs suivi de l'œil* de Bernard Zadi Zaourou.....102-111

Séraphin KOUAKOU Konan

Convergence et divergence entre trois manuels scolaires de français de CP1 utilisés à l'école primaire de Côte d'Ivoire du début des années 80 à nos jours : analyses et conséquences didactiques.....112-126

KOUADIO Konan Arsène

Analyse métaopérationnelle des marqueurs discursifs i mean et meaning.....127-144

KONDRO Kouakou Yannick

L'expressivité dans la poésie chantée N'dolo à travers les formes rythmiques réitératives : cas du rythme immédiat et du rythme profond.....145-162

KROUWA Jean De Dieu & KOUAKOU Konan Constant Guy

The attitude, culture and identity of the Nouchi.....163-177

Jean-Claude DODO

l'Anglais et le sentiment de satisfaction face à l'emploi : cas des travailleurs abidjanais prestataires de services.....178-192

KOUANDE Bassa Gerard

Approche linguistique de la Préservation de la biodiversité animale à travers trois langues Niger Congo.....193-205

KOUAKOU N'guessan Gwladys & KROUWA Stéphanie Tanoa

Structure de la coordination conjonctive des DP en mó dzúkrù.....206-229

KPAMI Boni Carlos Mozer & AKPOUÉ K. Josué

ETUDE TAXINOMIQUE OU TAXONOMIQUE DES ADJECTIFS

GNAMIAN Bi Eric Arnaud
École Normale Supérieure (E.N.S.) d'Abidjan
gnamb@yahoo.fr / gnambizz@gmail.com

&

GOORE BI Lorou André-Marie
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody
gooreandremarie@yahoo.fr

Résumé

En général, pour le locuteur ou l'utilisateur de la langue française, le terme adjectif implique l'adjectif qualificatif. Et pourtant, ce mot désigne plusieurs variables. Son étude sous l'angle taxinomique ou taxonomique permet de visiter des notions de la grammaire traditionnelle. Une étude taxinomique ou taxonomique des adjectifs met en lumière la classification, la catégorisation, la typologie des adjectifs. L'adjectif est l'une des composantes des neuf(09) classes grammaticales. Son étude sous le prisme taxinomique ou taxonomique prend en compte, en réalité, deux (02) aspects. Le premier aspect porte sur l'adjectif qualificatif quand le second s'appuie sur l'adjectif déterminatif. Cependant, un troisième élément s'invite à cette étude, la pédagogie et ou la didactique pour rapprocher davantage le locuteur ou l'utilisateur de cet item grammatical.

Mots-clés : taxinomie ou taxonomie, adjectif qualificatif, adjectif Déterminatif, fonction, valeur.

Abstract

Generally, for the speaker or the user of the French language, the term adjective implies the qualifying adjective. And yet, this word designates several variables. Its study from a taxonomic or taxonomical point of view that allows us to review the notions of traditional grammar. A study on the taxonomic angle of adjectives highlights the classification, the categorization, the typology of adjectives. The adjective is one of the components of the nine (09) grammatical classes. Its study under the taxonomic perspective takes into account in reality two (02) aspects. The first aspect is about the qualifying adjective while the second one is based on the determinative adjective. However, a third element is harped upon to this study, pedagogy an / or didactics to draw nearer the speaker or the user closer of this grammatical item.

Keywords : taxonomy or taxonony, qualifying adjective, determinative adjective, function, value

Introduction

Le terme adjectif vient selon C.Kannas (2003: 538) du mot latin (adjectivum) qui signifie "qui s'ajoute"¹. Il s'ajoute au nom pour deux raisons essentielles :

- la première raison pour qualifier le nom, il est appelé adjectif qualificatif, il est un constituant facultatif du groupe ou syntagme nominal (un petit livre, un livre, un petit livre passionnant. Dans le groupe ou syntagme nominal "un livre" l'on s'est passé de l'adjectif qualificatif "petit" d'où son caractère facultatif). Il présente plusieurs sous-classes telles que l'adjectif absolu ou radical ou bien d'origine, l'adjectif verbal, l'adjectif dérivé, le participe adjectival, l'adjectif composé et l'adjectif de couleur ;
- la seconde raison pour déterminer le nom, le consacrant adjectif déterminatif ou simplement déterminant, un constituant obligatoire (dont l'on ne peut se passer) du groupe ou syntagme nominal (ce livre, cette école, chaque jour ; "ce", "cette" et "chaque" sont des déterminants). Il se présente sous plusieurs formes, à savoir les numéraux (numéral cardinal et numéral ordinal), le possessif, le démonstratif, le relatif [(ou l'exclamatif ou l'interrogatif, les trois(03) se recourent)] et l'indéfini.

Une présentation substantielle des éléments constitutifs de l'adjectif ne semble ni efficiente à la maîtrise de cet item grammatical (adjectif) par le locuteur ou par l'utilisateur de la langue ni de s'en rapprocher.

Encore faudra-t-il convoquer le couple pédagogie / didactique pour régler la question ? La pédagogie, discipline transversale ou transdisciplinaire et la didactique, discipline spécifique sert à transférer le savoir. Entre ses deux composantes de l'étude, se trouvent les fonctions et valeurs d'emploi des adjectifs. Telle est la structure de la présente étude qui se décline de la façon suivante :

- les adjectifs qualificatifs et non qualificatifs ;
- les fonctions et les valeurs d'emploi des adjectifs qualificatifs et des déterminants ;
- l'apport du couple pédagogie/ didactique pour l'enseignement / apprentissage de l'adjectif.

¹Claude Kannas, *le Bescherelle pratique*, éd. Hatier, Paris, 2003, p. 538

1-Les adjectifs qualificatifs et les adjectifs non- qualificatifs ou déterminants

1-1-Les adjectifs qualificatifs

Ils présentent la propriété, la caractéristique des noms auxquels ils se rapportent. Constituants facultatifs du groupe ou syntagme nominal, ils sont au nombre de six (06), ce sont :

- l'adjectif absolu ou radical ou bien d'origine ;
- l'adjectif verbal ;
- le participe adjectival ;
- l'adjectif dérivé ;
- l'adjectif composé ;
- l'adjectif de couleur.

1-1-1- L'adjectif absolu ou radical ou bien d'origine

C'est un adjectif qui ne provient ni ne s'accommode d'aucune opération ou transformation grammaticale. Il existe en soi, il ne dépend d'aucun élément : l'homme gentil, la femme gentille, le petit garçon, la petite fille. "Gentil, gentille", "petit, petite" sont des adjectifs radicaux ou absolus ou bien d'origine.

1-1-2- L'adjectif verbal

Il provient du participe, notamment du participe présent : une horloge parlante, une rue passante, un mur voyant. "Parlante, passante et voyant" sont des adjectifs verbaux.

1-1-3- Le participe adjectival

Il vient du participe, précisément du participe passé : le voleur jugé, l'amitié actée, la leçon retenue. "Jugé, actée et retenue" constituent des participes adjectivaux. Le participe adjectival fait office d'adjectif dérivé également.

1-1-4- L'adjectif dérivé

Comme son appellation l'indique, ce type d'adjectif provient soit d'un verbe (envisager, une réussite envisageable, "envisageable", adjectif dérivé), soit d'un nom (confort, un fauteuil confortable, "confortable", adjectif dérivé). L'on peut citer "admissible dans admis", "exigible dans exiger", des exemples autres que ceux susmentionnés.

1-1-5- L'adjectif composé

Il se construit de l'association de deux (02) ou de plusieurs mots : «des élèves nouveaux venus²», «une fleur fraîche éclose³», «des yeux grands ouverts⁴», «des pantalons bleu foncé⁵». "Nouveaux venus, fraîche éclose, grands ouverts et bleu foncé" sont des adjectifs composés.

1-1-6- L'adjectif de couleur

Il vient des mots qui illustrent la notion de couleur (vert, rouge, jaune, violet, marron, etc.). D'autres éléments expriment la couleur : le kaki, le citron, la rose, etc. Ainsi a-t-on les exemples suivants : des chemises marron, des robes roses, un pantalon vert kaki un maillot jaune noir. "Roses, vert kaki, marron, jaune noir" sont des adjectifs de couleur.

1-2- Les adjectifs non qualificatifs ou déterminants

Les adjectifs déterminatifs ou simplement déterminants sont des constituants obligatoires du groupe ou syntagme nominal dont ils déterminent le nom. Ils sont au nombre de cinq (05). Ils se présentent comme suit :

- les adjectifs numéraux ;
- les adjectifs possessifs ;
- les adjectifs démonstratifs ;
- les adjectifs relatifs (interrogatifs, exclamatifs) ;
- les adjectifs indéfinis.

1-2-1- Les adjectifs numéraux

²PhillipeAuzou, *Grammaire et difficultés de la langue française*, éd. Phillipe AUZOU, 2005, p. 79.

³Idem.

⁴Idem.

⁵ Idem.

Ils indiquent le nombre précis (vingt ou 20) ou l'ordre précis (vingtième ou 20^{ème}). Quand ils désignent le nombre, ils ont le vocable de cardinal. Ils sont appelés ordinaux lorsqu'ils désignent l'ordre ou le rang.

1-2-1-1- l'adjectif numéral cardinal

Il indique le nombre exact, précis. Il se présente sous la forme simple (un ou 01, dix ou 10, quarante ou 40) ou sous la forme composée (vingt et un ou 21, quarante-cinq ou 45, quatre-vingts ou 80, deux cent ou 200, trois mille ou 3000).

1-2-1-2- l'adjectif numéral ordinal

Il indique l'ordre précis. Il se décline en forme simple (le premier ou le 1^{er}, le troisième ou le 3^{ème}) ou en forme composée (le quatre-vingtième ou le 80^{ème}, le trois cent deuxième ou le 302^{ème}).

1-2-2- L'adjectif possessif

Il détermine le nom indiquant, en général, une idée d'appartenance, de possession : « Prenez **mon** cahier⁶ », « donnez-moi **votre** livre⁷ ». « Il peut indiquer également d'autres rapports⁸ » : « **mon** bon monsieur⁹ ». Dans ces propositions, "mon" indique un rapport d'affection. Le tableau suivant présente les adjectifs possessifs.

Tableau récapitulatif des adjectifs possessifs¹⁰

	Un seul possesseur			Plusieurs possesseurs	
	Un seul objet		Plus d'objet	Un seul objet	Plus d'objet
	Masculin	Féminin	2 genres	2 genres	2 genres
1 ^{ère} personne	mon	ma	mes	notre	nos
2 ^{ème} personne	ton	ta	Tes	votre	vos
3 ^{ème}	son	sa	Ses	leur	leurs

⁶Maurice Grevisse, *Précis de grammaire française*, Ed : Du culot, Louvain –la-Neuve (Belgique), 1995, pp.108-109

⁷Idem.

⁸Idem.

⁹Idem.

¹⁰ Idem.

1-2-3- L'adjectif démonstratif

L'adjectif démonstratif marque, en général, que l'on indique réellement ou par figure les êtres ou les objets désignés par les noms auxquels ils sont joints : « donnez-moi **ce** livre¹¹ », « ne saurait-on ranger **ces** jougs et **ces** colliers ? »¹².

Il s'emploie quelques fois dans les situations à valeur atténuée, sans exprimer l'idée démonstrative : « A **cet** effet »¹³, « je l'ai vu **ce** matin »¹⁴.

Ce tableau-ci présente les adjectifs démonstratifs.

Tableau récapitulatif des adjectifs démonstratifs¹⁵

	Masculin	Féminin
Singulier	ce, cet	cette
Pluriel	ces	

1-2-4- L'adjectif relatif, interrogatif et exclamatif

Ce sont trois (03) adjectifs déterminatifs qui se recoupent du point de vue de la morphologie, leur différence se trouve dans le contexte d'usage, d'emploi.

1-2-4-1- L'adjectif relatif

Il se place devant un nom pour indiquer le lien qui existe entre celui-ci et lui-même : je vois un enfant lequel arrive vers moi ("lequel", adjectif relatif, a un lien avec le nom "enfant").

Les adjectifs relatifs, ce sont :

Le singulier { Masculin : lequel, duquel, auquel
Féminin : laquelle, de laquelle à laquelle ;

Le pluriel { Masculin : lesquels, desquels, auxquelles

¹¹Maurice GREVISSE, *Précis de grammaire française*, Ed : Du culot, Louvain-la-Neuve (Belgique), 1995, pp.111-112.

¹²Idem.

¹³Idem.

¹⁴Idem.

¹⁵Idem.

Féminin : lesquelles, desquelles, auxquelles.

1-2-4-2- L'adjectif interrogatif

Il se place devant un nom pour exprimer une interrogation relative à la qualité, à l'identité, ou au rang : quel rang occupe-t-il dans son service ? Quelles solutions proposons-nous pour la sauvegarde de la nature ? "Quel et quelles" sont des adjectifs interrogatifs. Les adjectifs interrogatifs, ce sont :

- le singulier { Masculin : quel
Féminin : quelle;
- le pluriel { Masculin : quels
Féminin : quelles.

1-2-4-3- L'adjectif exclamatif

Cet adjectif est usité (devant un nom) pour exprimer l'admiration, l'étonnement, l'indignation : quel travail accompli ! ("quel", adjectif exclamatif exprimant l'admiration). Quel comportement ! ("quel", adjectif exclamatif impliquant l'indignation et l'étonnement). Les adjectifs exclamatifs, ce sont : quel, quelle, quels et quelles.

1-2-5- L'adjectif indéfini

Il se joint au nom pour manquer, en général, une idée plus ou moins vague de quantité ou de qualité ou bien une idée d'identité, de ressemblance, de différence : chaque jour, tout individu peut réussir, pas un seul admis. "Chaque, tout, pas un seul" sont des adjectifs indéfinis. Ils se présentent comme suit : aucun, autre, certain, chaque, différent, divers, je ne sais quel, l'un et l'autre, n'importe quel, n'importe quel, maint, même, nul, pas un, plus d'un, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout, etc.

Le premier volet de l'étude a présenté la typologie des adjectifs. Quant au deuxième volet il consacre les fonctions et les valeurs des adjectifs.

2- Les fonctions et les valeurs d'emploi des adjectifs

Il s'agit d'une part de présenter les fonctions des adjectifs qualificatifs et d'autre part, les valeurs d'emploi des adjectifs déterminatifs.

2-1- les fonctions des adjectifs qualificatifs

En grammaire, notamment en grammaire traditionnelle ou normative ou bien normativiste, la notion de fonction relève d'un exercice, d'une évaluation qui consiste en l'analyse des constituants d'une phrase, d'un énoncé. A la matière, analyser, c'est décomposer par unité grammaticale. L'analyse possède deux aspects, l'analyse logique et l'analyse grammaticale.

L'analyse logique prend en compte les propositions quand l'analyse grammaticale s'appuie sur les mots, les groupes de mots.

Les propositions sont dites soit principales quand d'elles dépendent celles dites subordonnées, soit indépendantes quand elles sont isolées en phrases simples. Quant aux mots ou groupes de mots, ce sont des constituants des phrases simples.

Dans la phrase "la femme dit qu'elle vient", "la femme dit" est la proposition principale dont dépend "qu'elle vient" qui est la proposition subordonnée complétive conjonctive. Les deux propositions étant reliées par "qu'" dite conjonction de subordination ou subordonnant.

La proposition subordonnée complétive est l'une des trois (03) complétives (complète avec le verbe de la proposition principale). Il y a la complétive conjonctive, susmentionnée (qu'elle vient) et les deux(02) autres que sont la complétive interrogative indirecte et la complétive infinitive. Dans la phrase "l'on se demande comment cet enfant réussira à son examen", "comment cet enfant réussira à son examen" est la proposition subordonnée complétive interrogative indirecte engendrée par le verbe "demande" qui implique indirectement l'interrogation. La proposition principale est "l'on se demande".

La troisième complétive du genre est la complétive infinitive.

Elle est présente dans la phrase "le cultivateur entend les oiseaux chanter". Ici, "les oiseaux chanter" est la complétive infinitive à "le cultivateur entend" qui est la principale.

Deux conditions sont exigibles pour consacrer la complétive infinitive : "les oiseaux chanter" doit être le complément d'objet direct(COD) du verbe de la principale "entend" quand l'infinitif "chanter" a pour sujet "les oiseaux".

Après les propositions subordonnées complétives, suivent les relatives et les circonstancielles. Les propositions subordonnées relatives, ce sont la relative déterminative, la relative explicative et l'expansive. Dans "qui aime châtie bien", "qui aime" est la subordonnée expansive se présentant comme l'expansion du nom ou du pronom (les gens

qui aiment châtier bien ou celui qui aime châtie bien : "qui aiment" expansion du nom "gens" et qui "aime", expansion du pronom "celui").

Dans "le fermier qui arrive est malade", "qui arrive" est la subordonnée relative déterminative à "le fermier est malade" qui est la principale. Elle est dite déterminative car sa suppression rend la phrase agrammaticale ou elle n'a pas de sens souhaité (le fermier est malade, quel fermier ?). Elle est complément du groupe nominal "les fermiers" ou de son antécédent (l'élément grammatical qui précède le pronom relatif "qui") "fermier".

Dans "les oiseaux qui chantent dans l'arbre sont des rossignols"¹⁶, "qui chantent dans l'arbre sont des rossignols" constitue la relative explicative à "les oiseaux sont des rossignols", la principale. Elle est dite explicative car sa suppression n'impacte pas négativement son sens ou sa sémantique. Qu'ils soient des rossignols ou pas, ce sont "les oiseaux qui chantent dans l'arbre".

"Les oiseaux sont des rossignols" constitue la principale quand "qui chantent dans l'arbre" est la relative explicative, complément de son antécédent "oiseaux" ou du syntagme nominal "les oiseaux".

La troisième proposition subordonnée consacre la circonstancielle. La proposition subordonnée circonstancielle comporte huit (08) composantes¹⁷ :

- la circonstancielle de but (il se bat pour que ses étudiants soient boursiers, "pour que ses étudiants soient boursiers" est la circonstancielle de but) ;
- la circonstancielle de cause (il est absent parce qu'il est malade, "parce qu'il est malade" est la circonstancielle de cause) ;
- la circonstancielle de comparaison (elle agit comme agirait un homme, "comme agirait un homme" est la circonstancielle de comparaison) ;
- la circonstancielle de concession (il sortira quoiqu'il pleuve, "quoiqu'il pleuve" est la circonstancielle de concession) ;
- la circonstancielle de condition (nous terminerons le programme s'il n'y a pas grève, "s'il n'y a pas grève" est la circonstancielle de condition) ;
- la circonstancielle de conséquence (elle est malade si bien qu'elle est absente, "si bien qu'elle est absente" est la circonstancielle de conséquence) ;
- la circonstancielle de temps (on lui annoncera la nouvelle lorsqu'elle viendra, "lorsqu'elle viendra" est la circonstancielle de temps) ;

¹⁶Philippe Auzou, *grammaire et difficultés de la langue française*, éd. Philippe AUZOU, Paris, 2005, P.33.

¹⁷GNAMIAN Bi Eric Arnaud, "l'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien", *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques(LTML)*, février 2010 : 1-11.

- la circonstancielle participiale (la fête terminée, on peut rentrer à la maison ou le soleil se levant, ils décidèrent d'arrêter le travail, "la fête terminée" et "le soleil se levant" sont les circonstancielles participiales).

Des trois(03) propositions subordonnées présentées, une autre leur est différente, c'est la proposition indépendante. Elle se présente sous la forme d'une phrase simple, isolée, ne dépendant d'une proposition principale : la forêt du banco en danger.

La première phase de la présentation a porté sur l'analyse logique. Elle se termine par l'analyse grammaticale.

L'analyse grammaticale consiste à présenter la nature (classe grammaticale, il y en a neuf (09) : le nom, le verbe, l'adverbe, l'adjectif, le déterminant, la préposition, l'interjection, le pronom, la conjonction). La notion de fonction occupe également une place de choix dans cet exercice. Ainsi, analyser grammaticalement "assise" dans "elle mange assise" et "à voir" dans "il est beau à voir", consiste à faire l'exercice suivant :

- elle mange assise : nature, participe adjectival, fonction, mise en opposition ;
- il est beau à voir : nature, groupe prépositionnel, fonction, complément d'adjectif.

Il n'est pas superflu de revisiter les mécanismes régissant le fonctionnement de la grammaire scolaire, traditionnelle, normativiste afin de la rapprocher du locuteur, de l'utilisateur, avant d'aborder le sous-chapitre traitant des fonctions des adjectifs qualificatifs. Mais bien avant, il est opportun d'aborder la notion de fonction et de nature en grammaire moderne.

En grammaire moderne, la notion de fonction est examinée différemment. En effet, cette grammaire présente soit les constituants de la phrase ou détermine la position de ces constituants dans l'arbre qui consacre la représentation arborescente. En plus de l'arbre, les générativistes procèdent par le parenthésage étiqueté et par la boîte de Hockett. Ainsi dans la phrase "le chat de la voisine mange la souris", la structure de cette phrase (P) se présente – telle de la manière suivante : SN + SP + SV + SN, pour dire Phrase : Syntagme Nominal + Syntagme Prépositionnel + Syntagme Verbal + Syntagme Nominal. Cela correspond à la nature. Quant à la fonction, elle s'appuie sur la position des constituants dans l'arbre. Il s'agit ici de la grammaire générative ou générativiste.

2-1- Les fonctions des adjectifs qualificatifs

En grammaire normativiste, la fonction implique le rôle syntaxique qu'accomplit un constituant dans une phrase. Il existe trois (03) sortes de fonctions :

- la fonction attribut ;
- la fonction épithète ;
- la fonction dite de mise en apposition.

2-1-1- La fonction attribut

Il existe deux (02) sortes d'attribut, ce sont :

- l'attribut du sujet ;
- l'attribut de l'objet.

2-1-1-1- La fonction attribut du sujet

Dans la phrase "SOCRATE mourut pauvre", "pauvre" est attribut du sujet "SOCRATE", à la question "qui mourut pauvre ?"

2-1-1-2- La fonction attribut de l'objet

Dans cette autre phrase "SOCRATE est considéré comme sage", "sage" est l'attribut de l'objet, à la question "SOCRATE est considéré comme quoi ?"

2-1-2- La fonction épithète

Dans une phrase, l'épithète est tout élément grammatical qui est directement lié à l'élément qu'il qualifie : le petit garçon travailleur, le petit livre passionnant. "petit" et "passionnant" constituent les épithètes dans "le petit garçon travailleur" et "le petit livre passionnant".

2-1-3- La fonction de mise en apposition

La mise en apposition implique qu'un élément grammatical s'interfère entre deux (02) autres éléments dans une phrase, ce dans une situation adjectivale : elle mange assise. Blessé, le voleur s'enfuit dans la nature. Dans "elle mange assise", "assise" est séparé de "elle" par "mange", consacrant "assise" mise en apposition. De même, dans "Blessé, le voleur s'enfuit dans la nature", la virgule sépare "Blessé" de "voleur" consacrant "Blessé" mise en apposition.

2-2- Les valeurs d'emploi des adjectifs déterminatifs

Les valeurs expriment ou désignent ce qu'une expression, un mot exprime confusément ou clairement au-delà de son sens d'emploi.

Les valeurs d'emploi des adjectifs déterminatifs sont multiples.

Pour la présente étude, cinq (05) valeurs d'emploi sont retenues, à savoir :

- la valeur de possession ;
- la valeur de précision scientifique ;
- la valeur emphatique.
- la valeur d'incertitude, d'imprécision, d'approximation ;
- la valeur de pluralité, de quantité.

2-2-1- La valeur de possession

Elle exprime la notion de possession, d'appartenance : cette demeure est sa propriété privée. Dans cette phrase, "sa" exprime la possession, c'est-à-dire l'acquisition d'une chose, d'un objet.

2-2-2-La valeur de précision scientifique

Il s'agit d'exprimer une idée le faisant avec une précision, lui affectant des données précises telles que les chiffres, les nombres : soixante ans bien comptés, cet homme a vécu.

Le nombre "soixante" met en relief la valeur de précision scientifique.

2-2-3- La valeur emphatique

L'emphase consiste à insister sur un terme, une expression : cette femme est ma mère, il n'est pas sérieux cet élève. "Cette" et "cet" expriment la valeur emphatique.

2-2-4- La valeur de pluralité, de quantité

Cette valeur se trouve dans l'utilisation du nombre, de la quantité : l'étudiant s'est absenté maintes fois. L'utilisation de l'adjectif "maintes" met en relief la valeur de pluralité, de quantité.

2-2-5- La valeur d'incertitude, d'imprécision, d'approximation

Cette valeur est mise en exergue par l'emploi des termes d'approximation : le visiteur se promenait quelque part dans la ville. "quelque" exprime la valeur d'approximation, d'imprécision. La fin de la deuxième partie de l'étude annonce sa dernière partie.

3-L'apport du couple pédagogique /didactique pour l'enseignement / apprentissage de l'adjectif

La pédagogie est la science, la manière de dispenser le savoir. Elle est transversale, transdisciplinaire. Ne pas assurer l'enseignement, l'apprentissage à des individus apprenants à des moments sensibles (chaleur, anxiété, perturbation du fait de l'annonce d'une mauvaise nouvelle) relève de la pédagogie. La didactique, elle est spécifique à une discipline. L'un parle de la didactique de la grammaire, du français. La didactique est la discipline servant à transférer le savoir, elle couvre deux aspects. En premier lieu, elle fait une réflexion sur les pratiques pédagogiques et en second lieu, elle mène une action pour améliorer la pratique pédagogique. C'est deux notions, dans leur fondement, permettent d'assurer un enseignement/apprentissage efficient. Elles proposent des procédés d'analyse ou d'étude que les enseignants utilisent pour accomplir leur mission.

L'apport de la pédagogie et de la didactique dans cette communication consiste à recenser les cas sensibles, difficiles d'accès pour les mettre en lumière afin de faciliter leur maîtrise.

Dans cette optique, quatre (04) cas saillants, qui exposés, serviront de modèle d'application aux auditeurs, aux lecteurs, à tout usager de la langue française. C'est donc un cas d'école présenté à cette partie de l'étude. Ces cas se déclinent de la façon suivante :

- les adjectifs de couleur, les adjectifs composés ;
- les adjectifs numéraux ;
- les adjectifs possessifs ;
- les adjectifs indéfinis et relatifs.
-

3-1- Les cas présentant des difficultés

3-1-1- Les adjectifs de couleur, les adjectifs composés

3-1-1-1- Les adjectifs de couleur

Le locuteur ou l'usager éprouve des difficultés à maîtriser l'usage des couleurs simples et composées.

3-1-1-2- les adjectifs composés

C'est un cas à élucider car leur utilisation se révèle difficile.

3-1-2- Les adjectifs numéraux

C'est le cas particulier concernant le trait d'union entre deux adjectifs numéraux cardinaux.

3-1-3- Les adjectifs possessifs

L'utilisateur méconnaît l'utilisation faite des adjectifs possessifs, soit le singulier ou le pluriel dans l'emploi de certains termes de majesté, de recherche, etc.

3-1-4- Les adjectifs indéfinis

C'est une situation criante. Des usagers ou locuteurs emploient "chaque" devant le pluriel des substantifs ou noms.

3-1-5- Les adjectifs relatifs et indéfinis

Les difficultés qui ont trait à l'utilisation de ces adjectifs résident dans le fait que "quelque" est souvent usité au lieu et place de "quel que" et "chaque" s'accommode du pluriel des numéraux cardinaux (trois, deux...).

Après la présentation des cas saillants consacrant des difficultés, des solutions afférentes à ces difficultés sont proposées pour y remédier.

3-2- Les solutions afférentes aux difficultés présentées

3-2-1- Les adjectifs de couleur, les adjectifs composés

Selon GREVISSE [(1995 :101), il est paraphrasé], ces différents remèdes concourent à maîtriser les cas les plus fréquents portant sur les couleurs simples et les couleurs composées :

- les couleurs qui représentent les objets tangibles, matériels ne s'accordent pas sauf la couleur rose. Ainsi, on écrit des chemises roses ;
- deux couleurs qui se composent en une ne s'accordent pas. Ainsi, s'écrivent les maillots jaune noir, vert rouge, etc.

3-2-2- Les adjectifs numéraux

Il s'agit précisément des adjectifs numéraux cardinaux. Des situations fâcheuses de locuteurs ou d'utilisateurs qui mettent un "s", marque du pluriel à "cinq" pour dire cinq enfants ou à "cent" pour dire cents enfants.

Ces adjectifs-là ne prennent pas de "s" au terminal. Ils sont nombreux (sept, huit, neuf, onze...).

La solution concerne également et surtout le trait union entre deux numéraux cardinaux. En effet, selon GREVISSE (1995 : 107), le trait d'union se met entre deux éléments moindres que cent. Ainsi, s'écrivent :

- trente-six (trente et six sont moindres que cent) ;
- quatre-vingts (quatre et vingt sont moindres que cent) ;
- soixante-dix (soixante et dix sont moindres que cent).

Par contre, entre les autres nombres et un, il n'y a pas de trait d'union :

- trente et un ;
- vingt et un ;
- quatre-vingt et un.

3-2-3- les adjectifs possessifs

Il s'agit des cas de la majesté ou il doit être écrit "votre majesté" (votre de recherche) ou il doit être écrit "notre recherche", "notre étude". En outre, il y a une interrogation sur les adjectifs possessifs. En effet, la grammaire traditionnelle les admet comme un indicateur de la possession. Fonctionnellement et syntaxiquement, la possession peut être consacrée par leur emploi : mon pays, mon cahier, ma mère. Seulement, sur le plan sémantique, la notion de possession ou d'appartenance active ou passive interroge. Un individu peut posséder un cahier, cela reste son cahier d'où "mon cahier". Quant à "mon pays" et "ma mère", a-t-on vraiment une situation de possession ? Personne ne peut prétendre être propriétaire d'un pays, d'une mère (à condition d'être fils ou fille unique de cette mère). Ce sont des entités qui n'appartiennent à un seul individu. Et donc la notion de possession portant sur les causes communes heurtent l'entendement de principe. Dans la même veine, celui qui dit être propriétaire d'un cahier, d'une voiture, peut en faire ce qu'il veut. Et le pays, la mère, peut-on en faire ce que l'on veut ? Il y a donc des réserves à faire quant à l'emploi de ces adjectifs possessifs. Revisiter ces notions grammaticales de l'ère moderne donne la possibilité de s'interroger sur l'angle d'utilisation de ces notions grammaticales. Ainsi, désormais dans les classes ou dans les écoles, il serait opportun d'utiliser ses notions grammaticales, émettant des réserves : dire à un apprenant d'utiliser judicieusement tel ou

tel adjectif possessif selon le contexte. En réalité, un mot, une expression ne vaut que par le contexte d'emploi.

3-2-4- les adjectifs indéfinis, relatifs

Le premier cas concerne "chaque", adjectif indéfini. La tendance l'acommode du pluriel des numéraux cardinaux (chaque deux mois, chaque dix ans). C'est une incorrection. Il faut dire "tous les deux mois", "tous les dix ans".

Le second cas porte sur "quelque", adjectif indéfini et "quel", également adjectif indéfini. Il faut écrire "quelle que soit la femme" ou "quel que soit l'homme" et non "quelque soit la femme, l'homme".

L'opération de déplacement des constituants résout le problème. En effet, pour ne pas se tromper dans l'accord, il faut simplement écrire "quel homme que ce soit" ou "quelle femme que ce soit". Le "que" dans les deux cas n'est pas un adjectif, c'est un pronom relatif.

Conclusion

L'étude portée sur la taxinomie ou la taxonomie des adjectifs a permis de présenter les adjectifs qualificatifs et les adjectifs déterminatifs, les fonctions et les valeurs d'emploi afférentes à ces adjectifs, et le couple pédagogique/didactique pour régler les problèmes relatifs à l'enseignement/apprentissage. L'aspect sur la notion de fonction a donné l'occasion de revisiter les notions de la grammaire normativiste, traditionnelle telles que l'analyse logique, l'analyse grammaticale, les propositions principales, les propositions subordonnées complétives, relatives, circonstanciées.

La convocation de ces notions de la grammaire normativiste donnerait l'impression de l'éloignement du champ d'étude de la présente communication. Il n'en ai rien. Au contraire, cela va favoriser toute action qui consiste à vivifier et à booster cette grammaire dite traditionnelle qui reste normative parce qu'elle propose un idéal linguistique, un ordre de valeur.

Et les emplois inconvenants, les tenues langagières incorrectes constaté(e)s même dans les milieux universitaires, dans les milieux de la famille d'emploi dite éducation-formation sont la preuve qu'une telle approche est nécessaire pour régler modestement la question.

BIBLIOGRAPHIE

AUZOU, P., 2005, *Grammaire française, les difficultés de la langue française (2^{ème} Partie)*, éd. Philippe AUZOU, Paris, 280 p.

CAPELLOVICI, J., 1994, *Le français sans fautes*, éd. Archipel, Paris, 289p.

CHRISTENSEN, M-H.et al., 1995, *Le Robert et Nathan, grammaire*, éd.Nathan, Paris, 383p.

CUQ, J-P.et GRUCA, I., 2003, *Cours de didactique du français langue étrangère et Seconde*, Grenoble, éd. PUG, 440p.

DUBOIS, J. et al., 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, éd. Larousse, Paris, 514 p.

DUCARD, D.et al., 1995, *Le Robert et Nathan, orthographe*, éd. Nathan, Paris, 383p.

GALISSON, R.et COSTE, D., 1976, *Dictionnaire de didactique des langues*, éd. Hachette, Paris, 611p.

GNAMIAN Bi E, A., 2010, "L'emploi de la proposition subordonnée dans le français ivoirien", in revue *Laboratoire de recherche Théories et Modèles Linguistique*, n°5 :1-11.

GNAMIAN Bi E, A., 2010, "Discussions et correction en français : cas de la Ponctuation, du participe et des accents", in *Journal Africain de Communication Scientifique et Technologique*, n°9, p1101-1110.

GNAMIAN Bi E, A., 2018, "Variabilité de la nature grammaticale en français : le Cas de après, en et y", in *Multi Fontaines, Revue Internationale de littérature et sciences humaines*, n°5 :191-203.

GOLI Bi, T., 2000, *Du sentiment de la norme grammaticale ou la nécessité de s'exprimer correctement en français*, Abidjan, éd. UDE-CI, 151p.

GOORE BI L, A-M. et GNAMIAN Bi E, A., 2018, *Morphologie verbale dans un sketch de WINTIN WINTIN Pierre et VIEUX FOULARD*, in *La Revue du Centre de Recherche en Littérature du Langage, série Spéciale*: 351-362.

GREVISSE, M., 1995, *Précis de grammaire française*, éd. Duculot, Louvain-la-Neuve (Belgique), 315p.

GREVISSE, M., 2009, *Le français correct, guide pratique des difficultés*, éd. Duculot, Louvain-la-Neuve (Belgique), 512p.

JACQUENOD, R., 1993, *La ponctuation maîtrisée*, éd. Marabout, Belgique, 317p.

KANNAS, C., 2003, *Le Bescherelle Pratique*, éd. Hatier, Paris, 671p.

NEVEU, F., 2015, *Dictionnaire des sciences du langage (2^{ème} édition revue et Augmentée)*, éd. Armand et Colin, Paris, 390p.

NICOLAS, L. et DE LAUNAY, B., 2012, *Bescherelle, la grammaire pour tous*, éd. Hatier, Paris, 319p.

PRUM, M., 1995, *Linguistique appliquée à l'enseignement*, Université d'Abidjan Cocody, Côte d'Ivoire, 80p.